28/11/26

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES !

L'Union départementale appelle les syndicats CGT à participer le 28 novembre aux rassemblements organisés sur le département de Charente Maritime par les associations féministes et syndicales

Depuis plusieurs mois, la mobilisation féministe, associative et syndicale prend de l'ampleur pour faire reculer les violences sexistes et sexuelles et obtenir de véritables droits pour protéger les femmes et les enfants. Une première victoire a été obtenue avec l'adoption par l'Assemblée nationale d'une proposition de loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles. Cette avancée est le résultat de nos mobilisations. Mais rien n'est encore gagné, le texte doit poursuivre son parcours législatif et les moyens nécessaires à son application doivent être garantis. Des droits oui, mais avec des moyens.

Nous exigeons :

- Une loi ambitieuse et protectrice pour toutes les victimes.
- Des moyens financiers suffisants pour la prévention, la protection et l'accompagnement des victimes.
- Des services publics renforcés, notamment dans la justice et la santé.
- Des associations soutenues et financées pour poursuivre leurs missions.
- Une meilleure prise en charge et une protection effective des victimes, quelle que soit leur situation.

Le monde du travail n'est pas épargné. Harcèlement sexuel, agressions, intimidations, violences sexistes : trop de femmes en sont victimes dans leur quotidien professionnel. Les employeurs doivent prendre leurs responsabilités !

Nous revendiquons :

- La prévention des violences sexistes et sexuelles dans toutes les entreprises et administrations.
- Des enquêtes systématiques en cas de signalement.
- La protection des victimes et des témoins contre toute sanction ou discrimination.
- Des autorisations d'absence et des aménagements du travail pour les victimes.
- Des moyens et du temps pour les référent·es chargés de lutter contre les violences et le harcèlement.

Dans la rue, dans les entreprises et dans les services publics, continuons à nous mobiliser pour faire respecter nos droits et obtenir les moyens nécessaires. Les 25 et 28 novembre dans la rue, dans les entreprises, les établissements. Ne restons pas silencieux.ses, fasse aux violences sexistes et sexuelles, l'indifférence n'est pas une option !

RASSEMBLEMENTS : La Rochelle 28/11 à 15h place de Verdun
Saintes 28/11 à 10h30 palais de justice